

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2012

L'an deux mille douze, le sept février à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame RABLINEAU Jeannine, Maire.

Etaient présents : RABLINEAU Jeannine, DENIS Jean-Noël, JARDIN Philippe, LETIEN Hervé, DUBOIS Anthony, TABURET Valérie, PINTO Miguel, LOUVET Marie-Ange, LEPAUVRE Daniel.

Absent : RAISON Serge

Monsieur DENIS Jean-Noël a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Ordre du Jour :

- ↪ Réseau d'assainissement collectif :
 - ♦ Passage caméra Rue des Ecoles : travaux station ;
 - ♦ Demande de raccordement « Les Prises » ;
- ↪ Location garages : bail ;
- ↪ Panneau d'affichage : devis Roisnel ;
- ↪ Salle des fêtes : rangement vaisselle ;
- ↪ Accessibilité église : devis ;
- ↪ Délibérations diverses ;
- ↪ Questions diverses.

I - Réseau d'assainissement collectif.

♦ Passage caméra Rue des Ecoles : travaux station.

Il a été convenu de faire passer une caméra dans le réseau d'assainissement collectif, avant la réalisation des travaux « rue des Ecoles ».

Il faut prévoir des travaux de terrassement, car les eaux usées stagnent au niveau du dernier regard avant la station : des graisses s'amassent et empêchent un bon écoulement. Régulièrement, Monsieur LEPAUVRE doit faire intervenir l'entreprise Madeline pour faire déboucher ce regard. Il semblerait que les graisses s'amassent car la pente n'est pas suffisante. Il subsiste tout de même le souci de savoir comment tant de graisses ont terminé dans le réseau ...

Des devis ont été établis pour ces travaux de terrassement :

- JARRY PHILIPPE – DOMFRONT : 2 530.40 € TTC ;
- STEPHANE LAURENT – LA COULONCHE : 3 253.12 € TTC ;
- SARL AMEDEE – CEAUCE : 2 511.60 € TTC.

Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de la SARL AMEDEE pour un montant de 2 511.60 €TTC. Ces travaux seront inscrits au BP 2012 de l'assainissement.

Pour les graisses, il charge Madame le Maire d'envoyer un courrier au Foyer de Vie ANAIS et au restaurant « Belle Arrivée » pour savoir s'ils ont un bac à graisses pour leurs huiles de friture.

♦ Demande de raccordement « Les Prises ».

Madame le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur et Madame OSBORN, domiciliés « les Prises », demandant le raccordement de leur parcelle au réseau d'assainissement collectif.

Elle a fait établir plusieurs devis pour ces travaux, qui s'élèvent à :

- SARL AMEDEE – CEAUCE : 6 350.76 € TTC ;
- VEOLIA EAU – DOMFRONT : 18 785.61 € TTC ;
- JARRY PHILIPPE – DOMFRONT : 6 418.52 € TTC ;
- STEPHANE LAURENT – LA COULONCHE : 8 563.77 € TTC.

Le Conseil Municipal accepte que ces travaux soient réalisés, et décide de retenir la proposition de la SARL AMEDEE pour un montant de 6 350.76 € TTC. Ces travaux seront inscrits au BP 2012 de l'assainissement.

II - Location garages : bail.

Madame le Maire donne lecture du bail de location des garages de la Congrégation.

Le montant de la location est de 200 € par an, à quoi il faut ajouter 50 € par an de remboursement des charges d'électricité, et environ 60 € par an de remboursement de taxes.

Ce bail est prévu pour une durée de 9 ans.

Si les garages étaient vendus à Messieurs TABURET, Monsieur BRARD de l'entreprise ALBEPierre a certifié à Madame le Maire que la commune restera locataire pendant 9 ans.

Les membres du Conseil Municipal décident d'accepter ce bail et autorise Madame le Maire à le signer.

III - Panneau d'affichage : devis Roisnel.

Madame le Maire rappelle que mi-décembre, le panneau d'affichage à côté de l'église, est tombé à cause du vent.

Elle a sollicité un devis auprès de l'entreprise ROISNEL, qui s'élève à 995.10 € TTC.

Au vu du montant, Madame le Maire hésite quant à la nécessité de le faire réparer.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de ne pas le réparer.

IV - Salle des fêtes : rangement vaisselle.

Madame le Maire propose de prévoir au BP 2012, l'achat de caisses pour le stockage de la vaisselle dans la salle des fêtes.

Le montant de cet achat s'élève à 309.00 € HT.

Elle propose également qu'un inventaire des plats, saladiers et ustensiles soit réalisé, afin d'acheter de la vaisselle uniforme : ceci empêchera les malentendus qui ont souvent lieu, quand la vaisselle de la salle et celle de certains traiteurs sont mélangées ... Il faudra donc acheter des plats, saladiers, etc. tous identiques.

Les membres du Conseil Municipal acceptent ces achats.

V – Accessibilité église : devis.

Madame le Maire rappelle que des devis avaient été sollicités l'an passé, pour les travaux d'accessibilité de l'église. Il faudrait les réactualiser mais pas avant que les réparations aient commencées à l'intérieur de l'église.

A ce sujet, Monsieur MORIN, qui avait fait la meilleure proposition, est venu installer son échafaudage la semaine dernière pour commencer les travaux. Or, il a constaté que les fissures se sont accentuées, et qu'il ne peut pas faire les réparations qui sont trop conséquentes.

Madame le Maire reprend le devis de l'entreprise Ledauphin Normandie, qui n'avait pas été retenu car plus élevé que celui de Monsieur MORIN. Cette entreprise estimait à 120 heures le temps de travail pour réaliser les réparations. Cela peut s'avérer prendre beaucoup plus de temps...

Le Conseil Municipal charge Madame le Maire de demander un devis à l'entreprise Ledauphin Normandie pour la pose d'un échafaudage pour une nouvelle estimation des travaux.

Pour ce qui concerne les travaux d'accessibilité, le Conseil Municipal décide de les laisser en attente, en fonction des travaux intérieurs.

VI - Délibérations diverses.

- Soutien au personnel de l'ONF Unité Territoriale du Bocage : Madame le Maire donne lecture d'un courrier du SNUPFEN (Syndicat National Unifié des Personnels des Forêts et de l'Espace Naturel) demandant le soutien des élus face à l'absence de nomination d'un titulaire pour le « Triage de Fontaine Minérale » (source située à proximité de St Michel des Andaines). Le Conseil Municipal décide de prendre cette délibération.

- Remboursement des frais kilométriques : le Conseil Municipal décide de rembourser les frais kilométriques de la secrétaire de Mairie pour ses déplacements en formation. Il décide également le remboursement des frais pour les réunions du Conseil Municipal de 2011 et celles à venir.

VII - Questions diverses.

- Logement mairie : travaux commencés. Madame le Maire propose la pose de lambris plastifié : idéal contre l'humidité. Le Conseil Municipal pense que c'est trop fragile et charge Madame le Maire de se renseigner pour du lambris bois.
- Médaille de la Famille : elle doit être sollicitée avant le 31 mars.
- Carnaval à Perrou : jeudi 23 février à 15h.
- Prêt épicerie : le virement vient d'arriver, le règlement va pouvoir être fait à Madame PINTO.
- Pour information, Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la liste des restes à recouvrer pour le budget de la Commune et celui de l'assainissement. Monsieur DUBOIS s'étonne que la Trésorerie n'ait pas prévenu plus tôt. Monsieur PINTO demande si une assurance pour se couvrir contre les impayés peut être contractée par la commune ?
- Commission finances : la date de la réunion sera fixée prochainement.

Autres questions :

- Vente ancienne école : une estimation des Domaines est nécessaire. De plus, la commune est toujours en attente des estimations des agences immobilières et des notaires.
- Epicerie : Madame LOUVET demande quand elle ouvrira. Madame le Maire lui répond qu'actuellement Monsieur SAGOT est en formation pour le bar. De plus il a rencontré de nombreuses difficultés pour faire ouvrir les compteurs d'eau et d'électricité car l'ancienne gérante a laissé de nombreux impayés. C'est bien la boulangerie de Saint-Front qui fera les livraisons pour le dépôt de pain. Pour ce qui concerne le tabac, les démarches ont été faites, mais il semblerait que la licence soit définitivement perdue. Seule la revente pourrait être autorisée. Pour le relais Poste, tout est finalisé.

Séance terminée à 22h15.

Le Maire,